



958, rue Main
Ayer's Cliff QC J0B 1C0
Tél. : (819) 838-5006

AVIS PUBLIC

Avis est donné, par les présentes, que le **rôle triennal d'évaluation foncière** de la Municipalité du Village d'Ayer's Cliff, devant être en vigueur durant les exercices financiers **2019-2020-2021**, a été déposé à mon bureau le 4 octobre 2018, et que toute personne peut en prendre connaissance à cet endroit, durant les heures d'affaires régulières.

Conformément aux dispositions de l'article 74 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, avis est également donné que toute personne qui a un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription à ce rôle, relativement à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire, peut déposer une demande de révision prévue par la section I du chapitre X de cette loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- être déposée avant le **1^{er} mai 2019 (au plus tard le 30 avril 2019)**;
- être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :
M.R.C. de Memphrémagog
455, rue MacDonald Bureau 200
Magog QC J1X 1M2
- être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué;
- être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement 11-97 de la M.R.C. de Memphrémagog et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

Public Notice

Notice is hereby given that the **triennial evaluation roll** of the Municipality of the Village of Ayer's Cliff, for years **2019-2020-2021**, was deposited at my office on October 4th, 2018 and that all interested persons can consult the roll at the municipal office, during regular business hours.

In conformity with article 74 of the *Act Respecting Municipal Taxation*, notice is also given that any person who has an interest in contesting the correctness, existence or absence of an entry on the roll relating to a property owned by himself or another person, may file an application for review in that regard under Division I of Chapter X of the law.

To apply for a review, you must comply with the following requirements:

- the form must be deposited before **May 1st, 2019 (at the latest on April 30th, 2019)**;
- the form must be deposited at the determined place or send by registered mail:
M.R.C. Memphrémagog
455 MacDonald Street, suite 200
Magog QC J1X 1M2.
- the review must be filled on the appropriate form and available at the determined place;
- the amount of money determined by by-law 11-97 of the M.R.C. Memphremagog and applicable to the unit of assessment must be sent with the form.

Donné à Ayer's Cliff, le 9 octobre 2018. / Given in Ayer's Cliff, on October 9th, 2018.

Kimball Smith,
Directeur général - Secrétaire-trésorier
Director general - Secretary-treasurer

